

Compte rendu Réunion de quartier N°1 30 novembre 2021

Mardi 30 novembre 2021 à 19h en mairie de Puilboreau
Présents : Monsieur le Maire, élus, personnels de la mairie, habitants du quartier 1 (environ 80 personnes)

Ordre du jour

I. Introduction de Monsieur le Maire

- But de la mise en place des référents et réunions de quartier : être à l'écoute et plus proches des Puilborains.
- Cette réunion est la première de toutes les réunions de quartier.
- Quartier Treuil Moulinier et Descenderie en premier car la municipalité a bien conscience des manques ressentis par les habitants.
- Toutes les questions ne pourront pas être abordées ce soir mais il s'agit d'une première réunion qui sera suivie par des réunions thématiques.

II. Présentation du programme de la réunion par M. Denys SIMON

- Réunion basée sur l'écoute donc prise de parole de la municipalité assez courte pour pouvoir écouter les questions des participants.
 - Plan de réunion :
 - Présentation du projet et des référents de quartiers (présentation ppt).

M. SIMON rappelle le contexte de la mise en place du projet, affiche la cartographie des 7 quartiers et explique qu'il peut y avoir plusieurs référents par quartier. Aussi, il est fait un appel aux volontaires souhaitant s'investir au sein de leur quartier, notamment sur le quartier de Lafond et la Descenderie.

M. SIMON insiste sur ce qu'est, et ce que n'est pas, un référent de quartier au travers de la charte qui régit ce projet.

Présentation du bilan d'étape à mi-octobre où une trentaine de questions avaient déjà été posées via les référents des 7 quartiers.

M. SIMON explique que des points d'étapes seront effectués régulièrement pour aborder des problématiques communes.

III. Présentation des référents du quartier : M. Romain BERTHEMEAU et M. Bruno CARATIS

IV. Bilan des problématiques déjà prises en compte dans le quartier par M. Denys SIMON

- Mise en place de plots.
- Chicane pour réduire la vitesse
- Mise en place de médiation dans problème de voisinage

V. Exemple des projets dans le quartier par M. DE BLEECKER et M. Denys SIMON

- Travaux de voirie rue du fief de Marans
- Jeux pour enfants à mettre en place avec les habitants : 2022 rue Racine.
- Suivi des habitants isolés et dispositif permis de conduire présenté par l'adjoint aux ressources humaines et CCAS, M. Didier PROUST.

VI. Temps d'écoute

M. Simon rappelle que si vous n'avez pas le temps d'exposer une problématique ou un projet, une boîte à questions et idées est située au fond de la salle.

De nombreuses mains se lèvent pour poser différentes questions :

Voirie :

- ✓ Vitesse rue Porte Joie et rue Racine, quartier Fief de Marans : comment faire pour réguler la vitesse dans le quartier où les véhicules roulent très vite et empruntent la rue comme raccourci ?
 - la mairie a connaissance des faits et envisage de mettre en place, comme dans d'autres quartiers pour réduire la vitesse excessive constatée grâce au radar pédagogique, des chicanes, chaudiou ou zone 30 avec priorités à droite systématique
 - Rue voltaire : Pour donner suite à une question il est acté de faire venir les services techniques de la commune pour vérifier sur place la vitesse
 - Présentation par l'adjoint à la voirie M. Hervé De Bleecker du projet d'aménagement de la rue du fief de la mare (une réunion est à prévoir dans le quartier pour la présentation du projet)
- ✓ Etat de la voirie rue de Beaulieu :

- Monsieur le maire indique que cette rue est départementale et que la mairie a demandé son déclassement depuis de nombreuses années afin de pouvoir l'entretenir.
- ✓ Pistes cyclables rue du Moulin des Justices à prolonger pour plus de sécurité des cyclistes et serait-il possible d'utiliser la voie de bus entre la clinique et l'hôpital pour désengorger la circulation ?
 - La municipalité est tout à fait consciente des difficultés de circulation surtout avec les nouvelles constructions. Toutes les possibilités vont être étudiées.
- ✓ Comment signaler un candélabre défaillant ?
 - Il faut communiquer le numéro du candélabre (noté sur chaque luminaire) à l'accueil de la mairie pour intervention par le SDEER (réparation plus ou moins longue car le SDEER intervient sur la commune lorsque plusieurs candélabres sont signalés défectueux)

Urbanisme :

- ✓ Nouveau lotissement en face du V240 : seulement 1,3 places de stationnement autorisées par habitation, où les véhicules vont-ils se garer ? dans le quartier ?
 - Monsieur le Maire explique que les lotissements sont soumis aux normes du PLUI d'où les 1,3 stationnement/logement. La commune est consciente que toutes les nouvelles constructions vont venir saturer encore plus les voies de circulation
- ✓ Bruit dû à la rocade dans la rue Voltaire, comment faire pour réduire le bruit ? Cette rocade est une voie nationale appartenant à l'état – les habitants demandent que la municipalité relance l'état afin d'obtenir des aménagements de réduction de bruit.
- ✓ Secteur Clinique de l'Atlantique : merlon tombé lors des travaux de la clinique (mur anti-bruit) qui génère depuis des nuisances sonores insupportables dans le quartier du treuil moulinier. Sans parler des nuisances sonores régulièrement émanant de la clinique (soufflerie, compresseur, chauffage, broyeur...)
 - La mairie continue à chercher ce qu'il est possible de faire et à quel niveau intervenir. En parallèle les riverains ont entamé des démarches. Certains problèmes sont connus de la mairie et des solutions sont trouvées dans certains cas mais dans d'autres, les espaces ne relèvent pas de la mairie et qu'il est compliqué d'obtenir gain de cause.

- ✓ Question posée sur les façades de couleur dans le quartier de Lafond pas toujours uniformes et pourquoi ne pas laisser les habitants choisir eux-mêmes leurs propres couleurs à partir du moment où le secteur n'est pas classé ?
 - Réponse de Monsieur le Maire, le PLUI régit ces normes et on peut en déroger.

Culture :

- ✓ Demande d'installation d'équipements près de la boîte à livres rue Corneille pour l'aménagement des espaces verts afin d'éviter que les voitures stationnent sur les espaces
 - L'aménagement des espaces verts se fera en concertation avec les habitants. Une réunion dédiée sera mise en place.
- ✓ Une habitante propose l'utilisation de son mur pour un artiste.
 - Dans le cadre du printemps des poètes une déclinaison au niveau des quartiers sera faite.

Communication :

- ✓ Demande de Panneau d'information à mettre dans le quartier 1 car c'est un quartier excentré.

Déchets :

- ✓ Question sur le passage des poubelles ordures ménagères pas assez récurrent ?
 - Réponse de Monsieur le Maire, des points d'apport volontaire sont disponibles en centre bourg. Rappel de Monsieur le Maire à compter de 2024, mise en place dans chaque foyer d'une poubelle de bio déchets.

Ce compte rendu sera mis en ligne sur le site de la mairie dans l'onglet Référents de quartier.

Fin de la réunion 20h45.